

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

– 03-2749 / 100024

UCB Farchim SA (UCB Farchim AG) (UCB Farchim Ltd), 1630 Bulle
production et contrôle (flux continu)

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
30 A

10.08.2003–12.08.2006 (Renouvellement/modification)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 03-2459 / 109031
Naville SA, 1227 Carouge GE
Dynapresse - Services généraux
besoins spéciaux de consommation
4 A
05.05.2003–08.05.2004 (Nouveau permis)
- 03-2471 / 100778
Syngenta Crop Protection Monthey SA, 1870 Monthey
bâtiments 302 - 317 - 334 - 337 - 351 - 352 - 358 - 363 - 371 - 382 - 398 - 415 -
452
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
243 A
31.03.2003–01.04.2006 (Modification)
- 03-2474 / 100862
Vantico SA, 1870 Monthey
bâtiments 281 - 315 - 366 - 379
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
60 A
31.03.2003–01.04.2006 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 03-2457 / 109031
Naville SA, 1227 Carouge GE
chauffeurs
besoins spéciaux de consommation
20 A
05.05.2003–08.05.2004 (Nouveau permis)
- 03-2518 / 100031
Bultech Précision, 1630 Bulle
centres d'usinage et de tournage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 A
11.05.2003–15.05.2004 (Renouvellement/modification)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)

- 03-2381 / 100043
ILFORD Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly
découpage de bobines en «donuts» de type Masson Scott
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 A
27.04.2003–01.05.2004 (Nouveau permis)
- 03-2386 / 100035
Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont
Blown Film
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
18 A
09.02.2003–26.02.2005 (Modification)
- 03-2473 / 100778
Syngenta Crop Protection Monthey SA, 1870 Monthey
bâtiments 317 - 334 - 337 - 351 - 370 - 415 - 452 - 358 - 370 - 255 - 307
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
220 A
30.03.2003–01.04.2006 (Modification)
- 03-2476 / 100862
Vantico SA, 1870 Monthey
bâtiments 443 - 281 - 366
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
108 A
30.03.2003–01.04.2006 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 03-2385 / 100035
Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont
Laminoir + WH + Kampf
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
105 A
09.02.2003–26.02.2005 (Modification)
- 03-2456 / 109032
Naville SA, succursale de Lausanne, 1007 Lausanne
chauffeurs
besoins spéciaux de consommation
40 A
04.05.2003–08.05.2004 (Nouveau permis)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

8 juillet 2003

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail